



Demande d'un certificat de décharge

Partie de l'identification

Nom de la personne décédée, de la société ou de la fiducie, selon le cas			N'INSCRIVEZ RIEN ICI
Adresse			
Numéro d'assurance sociale	Numéro de compte de la fiducie T - -	Numéro d'entreprise	
Nom du représentant légal (s'il y en a plus d'un, veuillez fournir les détails sur une feuille distincte)			
Adresse du représentant légal (nous enverrons le certificat de décharge à cette adresse)		Code régional	
Si vous souhaitez que l'ARC communique par voie électronique, indiquez l'adresse courriel du représentant légal			
Fonction du représentant légal (par exemple, exécuteur testamentaire, administrateur, liquidateur, ou fiduciaire)		Numéro de téléphone	

Type de certificat de décharge demandé

Indiquez le ou les genres de déclarations de revenus que vous avez produites. Pour en savoir plus, consultez les guides : T4011, Déclarations de revenus de personnes décédées, T4012, T2 – Déclaration de revenus des sociétés ou T4013, T3 – Guide des fiducies, selon le cas.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> T1 – Déclaration finale | Date de décès : _____ |
| <input type="checkbox"/> T1 – Déclaration de droits ou de biens | |
| <input type="checkbox"/> T1 – Déclaration de revenus d'une fiducie testamentaire | |
| <input type="checkbox"/> T1 – Déclaration d'un associé ou d'un propriétaire unique | |
| <input type="checkbox"/> T3 – Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies – Répartition partielle* | Date de production de la fin du dernier exercice : _____ |
| <input type="checkbox"/> T3 – Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies – Répartition finale | Date de liquidation : _____ |
| <input type="checkbox"/> T2 – Déclaration de revenus des sociétés | Date de fin d'exercice de la déclaration T2 finale : _____ |

*La répartition partielle des T3 n'est considérée qu'à l'occasion qu'il y a une répartition partielle réelle des biens de la succession ou de la fiducie.

Attestation et engagement

Je demande un certificat de décharge au ministre du Revenu national. Le certificat indiquera que l'Agence du revenu du Canada (ARC) a reçu le paiement complet, ou des garanties de paiement acceptables, pour les montants dus (ou qui pourraient raisonnablement le devenir) par la personne décédée, la société ou la fiducie nommée ci-dessus. Ces montants comprennent les impôts (y compris les impôts provinciaux et territoriaux administrés par l'ARC), les cotisations au Régime de pensions du Canada, les cotisations d'assurance-emploi et tous les intérêts et pénalités qui s'y rapportent. Le certificat s'applique à l'année d'imposition où les biens sont répartis et à toutes les années précédentes pour lesquelles je dois (ou il est raisonnable de croire que je devrai) de tels montants en tant que représentant légal de la personne décédée, de la société ou de la fiducie visée. Je m'engage à répartir les biens aussitôt que possible après que j'aurai reçu le certificat de décharge.

Date	Fonction (par exemple, exécuteur testamentaire, administrateur, liquidateur ou fiduciaire)	Signature
Date	Fonction (par exemple, exécuteur testamentaire, administrateur, liquidateur ou fiduciaire)	Signature

Les renseignements personnels sont recueillis selon la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'administrer les programmes fiscaux, de prestations et autres. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'application ou à l'exécution de la Loi telle que la vérification, l'observation et le recouvrement des sommes dues à l'État. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale ou territoriale, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Cependant, le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels et de demander une modification, s'il y a des erreurs ou omissions. Consultez Info Source en allant à securitepublique.gc.ca/cnt/trnsprnc/nfsrc-fr.aspx et le fichier de renseignements personnels ARC PPU 015.



Instructions

Qui peut demander un certificat de décharge?

Utilisez ce formulaire si vous êtes le représentant légal d'une succession, d'une entreprise ou d'un bien et que vous demandez un certificat de décharge avant de répartir les biens de la succession, de l'entreprise ou de la fiducie. Un représentant légal comprend un exécuteur testamentaire, un administrateur, un liquidateur, un fiduciaire ou une autre personne, sauf un syndic de faillite. Le formulaire TX19 doit être signé par tous les représentants légaux.

Important : N'envoyez pas cette demande avant :

- d'avoir produit les déclarations de revenus requises et reçu les avis de cotisation connexes;
- d'avoir reçu les avis de nouvelle cotisation si vous avez envoyé des demandes de redressement;
- d'avoir payé ou garanti tous les impôts sur le revenu (y compris les impôts provinciaux ou territoriaux que nous administrons), les cotisations au Régime de pensions du Canada, les cotisations à l'assurance-emploi, et tous les intérêts et les pénalités connexes.

Ne joignez pas ce formulaire à une déclaration de revenus.

Pour en savoir plus, consultez la circulaire d'information IC82-6, Certificat de décharge, visitez le canada.ca/certificat-decharge, ou composez le **1-800-959-7383**.

Documents requis

Important : Si les documents requis ne sont pas fournis, votre demande ne sera pas traitée.

Pour les déclarations T1 (personne décédée) et T3 (fiducie), nous exigeons :

- une copie intégrale et signée du testament, y compris tous les codicilles, renoncements, désistements et tous les documents d'homologation, le cas échéant. Si le particulier est décédé sans testament, joignez une copie du document nommant un administrateur (par exemple, les lettres d'administration ou lettres de vérification émises par un tribunal provincial);
- une copie de l'acte de la fiducie ou du document pour les fiducies entre vifs;
- tout autre documents nécessaire identifiant le représentant légal;
- une liste détaillée des biens que la personne décédée possédait à la date du décès, y compris tous les biens qui ont été tenus conjointement et tous régimes enregistrés d'épargne-retraite et fonds enregistrés de revenu de retraite (même ceux avec un bénéficiaire nommé ou désigné), leur prix de base rajusté et leur juste valeur marchande à la date de la répartition par la succession;
- une liste, une description et le prix de base rajusté de tous les biens transférés à une fiducie ainsi que la juste valeur marchande à la date de la répartition;
- un relevé détaillé de la répartition des biens de la fiducie ou de la succession de la personne décédée à ce jour;
- un relevé de la répartition proposée de toute retenue ou de tout résiduel (montant ou bien non réparti);
- les noms, les adresses et les numéros d'assurance sociale ou les numéros de compte des bénéficiaires de biens autres que de l'argent;
- le formulaire AUT-01, Autoriser l'accès hors ligne d'un représentant, rempli et signé par les représentants légaux pour autoriser un comptable, un notaire, un avocat ou toute autre personne à agir en votre nom ou pour faire livrer le certificat à une adresse différente de la vôtre.
- Si vous avez déjà soumis les documents requis par voie électronique à l'ARC, veuillez fournir le numéro de référence, le numéro de confirmation et la date de soumission.

Pour les déclarations T2 (Société), nous exigeons :

- une copie de la résolution de l'administrateur ou de l'actionnaire confirmant l'intention de dissoudre la société et la date de la dissolution;
- le formulaire AUT-01, Autoriser l'accès hors ligne d'un représentant, rempli et signé par tous les représentants légaux pour autoriser un comptable, un notaire ou un avocat à agir comme représentant ou pour faire livrer le certificat à une adresse différente de la vôtre; et
- un relevé de la répartition des biens de la société à ce jour ainsi que le plan de répartition des biens de la société à la date de la liquidation.

Des documents ou des renseignements supplémentaires pourraient être demandés à l'appui de cette demande.

Comment soumettre le formulaire Demande d'un certificat de décharge (TX19)

Vous pouvez envoyer la demande remplie en ligne à l'aide de la fonction « Soumettre des documents » de Mon dossier pour les particuliers, de Représenter un client ou de Mon dossier d'entreprise. Vous pouvez également l'envoyer par la poste à votre bureau des services fiscaux (BSF) régional.

Code régional (selon la province du représentant légal)	Section couverte	Adresse des services fiscaux (BSF)	Numéro de fax
01	Nouvelle Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard ou Terre-Neuve-et-Labrador	BSF de la Nouvelle-Écosse Vérification – Successions et fiducies 47, rue Dorchester Sydney NS B1P 6K3	Canada et les États-Unis 1-833-712-2304 Au-dehors du Canada et des États-Unis 418-556-1852
02	Québec	BSF de l'Ouest-du-Québec Vérification – Successions et fiducies 110 – 151, avenue du Lac Rouyn-Noranda QC J9X 0G7	Canada et les États-Unis 1-833-712-2302 Au-dehors du Canada et des États-Unis 418-556-1853
03	Ontario et Nunavut	BSF de RGT-Est Vérification – Successions et fiducies 1050, avenue Notre Dame Sudbury ON P3A 5C1	Canada et les États-Unis 1-833-712-2303 Au-dehors du Canada et des États-Unis 418-556-1853

Code régional (selon la province du représentant légal)	Section couverte	Adresse des services fiscaux (BSF)	Numéro de fax
04	Colombie-Britannique et le Yukon	BSF de côtières et centrale Vérifications – Successions et fiducies 9755 boulevard King George Surrey BC V3T 5E1	Canada et les États-Unis 1-833-712-2308 Au-dehors du Canada et des États-Unis 418-556-1852
05	Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	BSF de l'Est des Prairies Vérification – Successions et fiducies Case postale 1022 Winnipeg MB R3C 2W2	Canada et les États-Unis 1-833-712-2305 Au-dehors du Canada et des États-Unis 418-556-1852

Pour obtenir de l'aide concernant les certificats de décharge, composez le **1-800-959-8281**.

Pour obtenir de l'aide concernant la taxe sur les produits et services/ taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) or T2 de certificats de décharge, composez le **1-800-959-5525**